

LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE NOVEMBRE 2005

CONSÉQUENCES POUR LA POLITIQUE CANADIENNE D'AIDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

La Mise à jour économique et financière de novembre inaugure le plan du gouvernement visant à assurer la prospérité du Canada à long terme. Ce plan traite abondamment des enjeux de la concurrence internationale ainsi que des intérêts du Canada à l'égard des pays à revenu intermédiaire en plein essor (Chine, Brésil, etc.). Malheureusement, il reste muet sur la situation de la majorité que représentent les pauvres dans le monde. En effet, la Mise à jour ne fait état d'aucune nouvelle initiative d'aide aux pays pauvres, et ne mentionne même pas l'importance de se doter d'un échéancier visant à porter l'APD à 0,7 p. 100 du revenu national brut (RNB).

PERSPECTIVES DE PROSPÉRITÉ POUR LE CANADA

La Mise à jour économique prévoit une croissance économique importante pour les cinq prochaines années au Canada. Cette croissance est évaluée à environ 5 p. 100 pour 2006 et en 2007. Le Canada est le seul pays du G-7 à jouir d'un excédent budgétaire très confortable. Avec la croissance, on s'attend à ce que les recettes de l'État passent de 198,4 milliards de dollars en 2004-2005 à 247,8 milliards en 2010-2011, même après d'importantes réductions d'impôt pour les particuliers et les sociétés.

- ❑ Le revenu national brut (RNB) du Canada devrait passer de 1,3 billion en 2005 à près de 1,7 billion en 2010. Le CCCI a calculé que le revenu moyen par habitant passera de 40 700 \$ à 49 200 \$ en cinq ans, soit une augmentation de plus de 20 p. 100. Depuis 1985, l'écart entre le revenu par habitant et l'APD par habitant au Canada s'agrandit; en effet, le premier a progressé de 125 p. 100 et la seconde de moins de 20 p. 100.
- ❑ Pour la première fois, le gouvernement prévoit un important excédent budgétaire. En effet, la mise à jour de novembre annonce un excédent de 54,5 milliards de dollars pour les six années allant de 2005 à 2010. En outre, le gouvernement aménage une réserve pour éventualités de 18 milliards de dollars (qui servira à rembourser la dette si on ne l'utilise pas), sans compter 13,5 milliards de dollars à titre de « prudence économique » pour la fin de la décennie. Ce dernier montant sera vraisemblablement réaffecté par le gouvernement à ce moment si la conjoncture le permet.
- ❑ Après déduction des dépenses de programmes et des réductions d'impôt (sans compter la réserve pour imprévus et les 13,5 milliards de « prudence économique »), il restera 15,5 milliards sur l'excédent projeté de 54,5 milliards. Les nouvelles dépenses de programmes, y compris l'augmentation de l'APD, doivent provenir de ce solde (et des recettes imprévues que le gouvernement touchera au cours des prochaines années).

- ❑ Les réductions d'impôt pour les particuliers annoncées dans le budget de février 2005 et dans la mise à jour de novembre coûteront au gouvernement 41,5 milliards de dollars sur cinq ans.
- ❑ Les réductions d'impôt pour les particuliers annoncées dans le budget de février 2005 et dans la mise à jour de novembre coûteront au gouvernement 10,0 milliards de dollars sur cinq ans.

CONSÉQUENCES POUR L'APD CANADIENNE

La Mise à jour économique ne prévoit aucune nouvelle augmentation de l'APD canadienne, mais elle présente pour la première fois les prévisions du gouvernement relativement au RNB et à d'autres indicateurs économiques jusqu'en 2010. Ces chiffres confirment que l'augmentation annuelle de 8 p. 100 promise pour l'aide internationale d'ici à 2010-2011 est loin de suffire pour affirmer que le Canada respectera son obligation de faire le maximum pour atteindre les OMD.

- ❑ Le CCCI a calculé que l'APD canadienne se chiffrera à environ 5 390 millions de dollars en 2010. Ce montant ne permettra pas tout à fait au gouvernement de remplir sa promesse de doubler l'aide internationale canadienne entre 2001 et 2010. En effet, en 2001, l'aide internationale se chiffrait à 2 900 millions de dollars. Pour doubler ce montant, il faudrait qu'elle atteigne 5 800 millions en 2010.
- ❑ Abstraction faite des augmentations ponctuelles de 2005-2006 et 2006-2007, l'aide internationale ne franchira vraisemblablement pas la barre de 0,32 p. 100 du RNB d'ici à 2010; ce ratio est considérablement inférieur à l'objectif de 0,5 p. 100 proposé par le Comité permanent des Affaires étrangères dans un rapport présenté aux Communes en juin.
- ❑ Le CCCI a proposé que le gouvernement fixe un échéancier pour que l'APD atteigne 0,7 p. 100 du RNB d'ici à 2015. Le CCCI estime que le coût **additionnel** d'un programme de ce genre s'élèverait à 4,8 milliards de dollars, ce qui est très raisonnable dans la conjoncture actuelle. Au moment où on parle beaucoup de réductions d'impôt, un sondage commandé par l'ACDI en 2002 a indiqué que 57 p. 100 des Canadiens se disent prêts à payer un pour cent d'impôt de plus si cet argent est entièrement consacré à la lutte contre la pauvreté.
- ❑ Aucune nouvelle mesure d'aide internationale n'est annoncée dans la mise à jour de novembre, mais le gouvernement confirme qu'il ajoutera 57 millions de dollars à l'enveloppe d'aide internationale 2005-2006 pour aider le Pakistan à se remettre du tremblement de terre. Il indique en outre que depuis le budget de février, un montant supplémentaire de 198 millions de dollars a été réservé aux mesures d'aide au Darfour en 2005 et 2006; une partie de cette aide répond aux critères définitoires de l'APD. Enfin, le gouvernement a affecté 622 millions de dollars à la prolongation de la mission en Afghanistan de 2005 à 2007, somme qui n'est pas admissible au calcul de l'APD. Ces mesures ont toutes été annoncées après le budget de février – où elles n'étaient pas prévues – mais avant la mise à jour de novembre.
- ❑ Avec les injections ponctuelles déjà annoncées dans le budget de février 2005 pour l'APD canadienne de 2005-2006, l'APD du Canada atteindra probablement 0,34 p. 100 du RNB pour l'exercice en cours (en raison d'une importante opération de radiation de la dette de l'Irak et de plusieurs pays africains prévue pour cette année).
- ❑ Le projet de loi C-48, soit le budget supplémentaire conjoint du NPD et des Libéraux, fait l'objet d'un tableau dans la mise à jour. Le gouvernement estime que les nouvelles affectations destinées à l'environnement et à l'enseignement qu'il annonce remplissent les engagements relatifs à ces domaines pris dans le projet de loi. En ce qui concerne l'aide

internationale (et le logement), il faut d'autres investissements pour réaliser les engagements découlant du projet. Cependant, d'après le document, l'aide comprend les 57 millions de dollars destinés au Pakistan et tirés des 50 millions de dollars supplémentaires promis pour le présent exercice. On peut lire dans la mise à jour que « le gouvernement s'est engagé à élargir et à intensifier les dépenses dans ces secteurs, particulièrement ceux du logement à prix modique et de l'aide à l'étranger. Ces charges seront financées à partir du solde de l'excédent aux fins de planification indiqué dans le tableau 4.7 ». La partie non affectée des crédits issus de l'entente entre le NPD et les Libéraux se chiffre à environ 1,7 milliard de dollars sur deux exercices. Après les mesures annoncées dans la mise à jour, ce montant serait ramené à 1,6 milliard en 2005-2006 et à 4,2 milliards en 2006-2007 (sans compter les 3 milliards de dollars réservés pour éventualités qui serviront à la réduction de la dette). Si ces prévisions se confirment, le gouvernement serait toujours en mesure de respecter ses engagements, mais il semble qu'il ait entière liberté de décider à quel moment il fera ces affectations.

LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT COMME PRIORITÉ POUR LE POSITIONNEMENT DU CANADA DANS LE MONDE

Cette section de la Mise à jour économique décrit les priorités et les impératifs du Canada en matière d'investissement et de commerce international. Elle porte exclusivement sur la réalisation de gains commerciaux et économiques pour le Canada dans une conjoncture internationale en pleine mutation. Il n'est question ni des engagements du Canada relativement à la lutte contre la pauvreté, ni même des conséquences des inégalités ou l'importance du développement humain pour le bien-être économique du Canada à long terme.

- ❑ La mise à jour fait état de l'importance pour le Canada des négociations en cours à l'OMC. Désignées à tort sous le vocable *Cycle de Doha*, leur but officiel est aussi passé sous silence de ces négociations, puisqu'elles portent en fait sur le *programme d'action de Doha en matière de développement*. Le document indique qu'on vise ainsi « des résultats ambitieux qui tiendront compte des intérêts [...] du milieu des affaires et du secteur agricole au Canada ».
- ❑ Bien que les États-Unis demeurent le marché le plus important du Canada, la mise à jour mentionne de nouvelles mesures visant à ouvrir des débouchés au Canada dans les économies dites « émergentes », en particulier la Chine et l'Inde. À cette fin, un montant de 485 millions de dollars sera consacré en cinq ans à une nouvelle stratégie en vue d'aider les entreprises canadiennes.
- ❑ Pour que les activités des entreprises canadiennes dans les marchés émergents favorisent aussi l'atteinte d'« objectifs sociaux et environnementaux », le gouvernement consacrera également 12 millions de dollars en cinq ans à la mise sur pied d'un « centre des responsabilités sociales des entreprises » qui conseillera les entreprises canadiennes « en partenariat avec le secteur privé ». Il est important de dispenser une formation et une aide contribuant à l'atteinte de cet objectif. Or de telles activités de promotion en soi ne permettent pas au gouvernement de remplir sa responsabilité de protéger les droits de la personne, notamment quand ces droits sont violés par des acteurs non étatiques, comme les sociétés commerciales.

- ❑ En ce qui concerne l'ALENA, la mise à jour insiste sur l'importance de revoir le partenariat qui en découle, notamment en simplifiant les processus de réglementation (alors que les citoyens s'inquiètent considérablement du nivellement des normes par le bas dans les secteurs sensibles comme l'environnement, l'innocuité des aliments, etc.). On ne mentionne nulle part la nécessité de revoir le chapitre 11, qui porte sur les investissements, et en particulier le mécanisme controversé de règlement des différends entre les investisseurs et l'État, qui a fait l'objet de débats considérables au Parlement cette année.
- ❑ Les auteurs de la mise à jour répètent inlassablement que l'ouverture des marchés mène à la prospérité, comme si cette affirmation était incontestable, en citant des études de l'OCDE. Ainsi, ils ignorent un débat qui fait couler beaucoup d'encre chez les économistes et les universitaires au sujet des mérites et des modalités de la libéralisation. En effet, de nombreuses études, rappelant l'histoire de la croissance économique des pays développés et en voie de développement, affirment que les choses se déroulent dans l'ordre inverse : une économie s'ouvre graduellement à mesure qu'elle croît et se diversifie. Le lien entre ouverture des marchés et prospérité s'en trouve ainsi confirmé, mais selon une causalité inversée par rapport à celle qu'invoque la mise à jour pour justifier l'appui inconsidéré du Canada aux pressions de l'OMC en faveur de la libéralisation.

Brian Tomlinson
Gauri Sreenivasan
Équipe Orientation politique du CCCI

Novembre 2005